

Image not found or type unknown



Demarchage a domicile nettoyage facade

Par **lebreton_old**, le **25/09/2007** à **12:04**

Mon mari vendredi dernier 19/9 s'est laissé piéger par un service de nettoyage de facade. Cette personne s'est présentée à notre domicile il a proposé de nettoyer le pignon de notre pavillon pour 300 euros. Mon mari a accepté et le travail a été fait en 30 mn et le mur est propre. Mon mari a payé en 3 chèques. Nous avons une facture devis qu'il a signé. Aujourd'hui en consultant le repertoire INSEE je viens de m'apercevoir que le siret 403354731 de cette société n'a rien avoir avec une activité de nettoyage mais il s'agit d'un Commerce non alimentaire inventaire et marché. L'adresse de ladite société est rattachée à la commune de Morlaix; Je pense qu'il s'agit de gens du voyage. rnPeut-on faire opposition sur les 2 derniers chèques que l'on a remis. rnrnrnMerci pour votre réponse